

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 20 juin 2023
le Conseil d'Administration s'est réuni le 26 juin 2023
à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin
sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

Présents :

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme TAVARD , Mme AMBROIS , Mme LE POITTEVIN , Mme HERY , M. DUFILS , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), M. LUCAS (FNATH), Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), M. GERMAIN (Croix Rouge Française), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul), Mme THOMAS (La Chaudrée)

Excusés :

M. ARRIVE , M. LEFEBVRE (Femmes)

Absents donnant procuration :

Mme GRUNEWALD (mandataire : M. LEPOITTEVIN), Mme THEVENY (UDAF) (mandataire : M. LUCAS)

Secrétaire de séance : Isabelle VATINEL

N° DEL_2023_110

Approbation de l'affectation des résultats 2022 - Résidences Autonomie Le Vieux Château, les Roquettes, Les Myosotis, La Noé, le Chancelière et la Chênaie

Par délibération en date du 26 juin 2023, le Conseil d'Administration a approuvé les résultats des Comptes Administratifs 2022 des budgets annexes des résidences autonomie.

L'instruction budgétaire et comptable M22 prévoit que le Conseil d'Administration doit délibérer sur la proposition d'affectation de ces résultats.

Les résultats 2022 et les cumuls des résultats reportés sont les suivants :

Budget	Sections	Résultats 2022	Résultats reportés	Résultats de clôture
Le Vieux Château	Exploitation	- 20 000.00	20 000.00	0.00
	Investissement	6 856.46	201 806.53	208 662.99
Les Roquettes	Exploitation	- 0.70	0.70	0.00
	Investissement	9 768.87	- 5 893.51	3 875.36
Les Myosotis	Exploitation	- 3 803.92	3 803.92	0.00
	Investissement	4 786.56	61 095.09	65 881.65
La Noé	Exploitation	- 0.51	0.51	0.00
	Investissement	- 3 557.73	65 660.65	62 102.92
La Chancelière	Exploitation	- 4 484.09	4 484.09	0.00
	Investissement	- 14 327.61	12 301.72	- 2 025.89
La Chênaie	Exploitation	169.74	- 169.74	0.00
	Investissement	1 071.43	3 757.05	4 828.48

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les propositions d'affectation de résultats suivantes :

INVESTISSEMENT

Affectation de tous les excédents en report à nouveau, article 001 pour chacun des budgets.

**Pour le Président et par délégation,
La Directrice du C.C.A.S.,**

Isabelle VATINEL